

CÔTES D'ARMOR



Loguivy de
la mer

DURÉE :



3H00

NIVEAU : FACILE



**Vos
accompagnateurs :**
Bertrand LE DEUT
Florian LLIDO

- Brevets d'Etat Kayak
- Accompagnateurs
nautiques

PÔLE NAUTIQUE
LOGUIVY-DE-LA-MER

15 rue de Roc'h Hir
22620 Ploubazlanec

"VISITE DU SEUL PHARE EN MER OUVERT AU PUBLIC EN BRETAGNE"

Achévé en 1867 et rénové en 1947 après destruction partielle en 1944, le Phare de la Croix garde l'embouchure du Trieux.

Autour d'une exposition installée par les services des Phares et Balises (exposition sur l'historique technologique, l'iconographie sur les phares et la lentille de Fresnel...), vous aurez tout le loisir de découvrir l'histoire du balisage maritime d'hier à aujourd'hui.

Pour aller au phare, nous vous proposons d'embarquer de la base de Loguivy-de-la-Mer en kayak de mer (possibilité de kayak double). Encadrée par un moniteur diplômé, cette sortie s'adresse à toute la famille.



VISITE DU PHARE DE LA CROIX EN KAYAK

Balade accessible à tous publics, dès 12 ans. Aucune expérience préalable du kayak n'est nécessaire mais une bonne condition physique est requise.

Support : kayak de mer individuel, possibilité de kayak double sur demande.

Calendrier 2021 :

- 24, 26 et 27 juillet de 14 h à 17h
- 9, 10, 11, 12, 23, 24 et 25 août, de 14 h à 17h
- Septembre et octobre sur demande

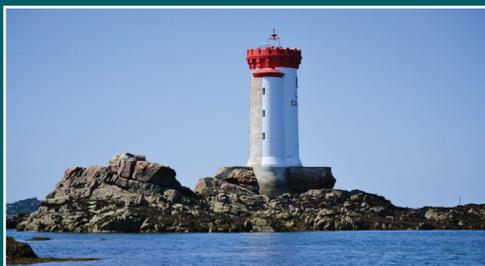
Phare accessible selon les horaires et coefficient de marée

Tarif par personne : 38 €

Matériel fourni : embarcation en excellent état et propre, pagaie, jupe et gilet.

A prévoir : chaussures fermées, crème solaire, coupe-vent et casquette.

Le programme peut être modifié, reporté ou annulé, selon les conditions météorologiques



NOS AUTRES BALADES

Découverte de l'archipel de Bréhat en kayak



Coordinateur du label
Balade et Rando Nautique®
Retrouvez d'autres balades sur :
www.nautisembretagne.fr



Nos engagements :

- L'accompagnateur est un professionnel : diplômé d'état et certifié accompagnateur nautique
- L'équipement de sécurité et de confort est fourni
- Le matériel est en parfait état de fonctionnement
- L'activité est respectueuse de l'environnement
- L'embarquement est immédiat